



## Le mot du Maire

Devenue un rendez-vous incontournable pour mon équipe et moi-même, notre réunion publique annuelle a été l'occasion de vous faire part de l'avancement des programmes majeurs qui répondront aux besoins du plus jeune au plus âgé d'entre nous tous, des travaux terminés, en cours ou à réaliser. D'une manière générale, je me suis attaché à vous détailler les chantiers de notre Commune et vous suggère de vous référer à la page 4 de ce bulletin pour plus de précisions.

Ces constructions participent au dynamisme de notre ville, mais cette énergie est complétée par de multiples animations qui jalonnent l'année. En effet, je me félicite, régulièrement, de constater que tous les week-end « il se passe quelque chose à Cruseilles ! » : une manifestation festive, sportive, culturelle et tant d'autres encore ... qu'elle se déroule au chef-lieu, à l'auditorium, au bord du Lac des Dronières, au gymnase .... notre Commune fourmille d'évènements et de rencontres pour notre plus grand plaisir. Je tiens à saluer l'ensemble des structures qui sont porteuses de toutes ces activités et aussi tous les acteurs qui contribuent à tisser du lien sur notre Commune.

En parallèle pour répondre à votre attente, la Commune améliore et renforce ses équipes pour accompagner ces équipements publics, les animations hebdomadaires, l'accroissement de la population et bien sûr, la réalisation des projets municipaux. Les services de la mairie se réorganisent également pour s'adapter aux nouvelles problématiques actuelles : c'est ainsi qu'ils se sont engagés dans une démarche de dématérialisation des documents (*remplacement des supports d'informations matériels, souvent en papier, par des fichiers informatiques*) et s'efforcent de répondre aux nombreux courriels. Dans la continuité, notre Commune bénéficiera prochainement d'un nouveau site internet et, à l'horizon des années 2020-2022, du très haut débit avec l'arrivée de la fibre optique.

Quand vous recevrez ce bulletin, 2017 sera en marche. Pour vous souhaiter une belle année, je vous invite à

## la Cérémonie des vœux, vendredi 6 janvier à 19h

au restaurant scolaire des Ébeaux. Durant cette soirée, nous accueillerons les nouveaux habitants de notre Commune. A très bientôt,

Daniel Bouchet



### Attribution de subventions au titre de l'exercice 2016

Le Conseil après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions ci-après :

- Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privé : 2 166 €,
- Association des parents d'élèves des écoles publiques Élémentaire et Maternelle : 12 616 €,
- Comité des Fêtes : 2 500 €,
- Subvention aux jeunes agriculteurs pour le Comice Agricole : 1 000 €,
- Association Les Eaux Closes : 1 000 €,
- Harmonie municipale : 3 000 €,
- Association Togo Lait : 1 200 €,
- Union des Commerçants du Pays de Cruseilles : 1 100 €,
- Ski Club de Cruseilles : 1 000 €,
- Football Club de Cruseilles : 2 000 €,
- Club de tennis de table de Cruseilles : 2 000 €,

et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016.

### Participation au fonctionnement de la garderie périscolaire et de la surveillance cantine de l'école privée Saint-Maurice : convention avec l'OGEC

Le Conseil après en avoir délibéré, donne son accord pour participer au coût de fonctionnement de la surveillance cantine des enfants de Cruseilles scolarisés à l'école privée Saint-Maurice, fixe à 6 408 € la participation financière qui sera allouée pour l'année scolaire 2016/2017.

### Désignation d'un adjoint - Passation d'actes authentiques en la forme administrative dans le cadre du classement de la voirie communale

Le Maire explique au Conseil qu'en qualité d'officier public, il a le pouvoir de recevoir et authentifier les actes concernant les droits immobiliers de la Commune. Il explique que lorsque le Maire reçoit et authentifie l'acte, il ne peut pas représenter la collectivité. C'est pourquoi il convient de désigner un adjoint pour représenter la Commune dans les actes administratifs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Bernard Desbiolles pour représenter la Commune dans les actes reçus et authentifiés par le Maire en la forme administrative.

### Acquisitions de terrain dans le cadre de la régularisation foncière de la voirie communale

M. Le Maire expose au Conseil, que suite au classement de la voirie communale lancé en 2013, il apparaît nécessaire de procéder à des régularisations foncières. En effet, au fur et à mesure des années les voies communales ont fait l'objet d'aménagements, d'élargissement, de redressement..., il convient donc de régulariser ces emprises foncières par l'acquisition de certaines parcelles. S'agissant d'une régularisation d'emprise du domaine public communal, il propose d'acquérir ces terrains à l'amiable en accord avec les vendeurs. Le Conseil après en avoir délibéré, décide d'acquérir ces parcelles à l'amiable, de passer les actes d'acquisitions en la forme administrative, que les frais et accessoires seront à la charge de la Commune.

### Enquête publique de désaffectation de chemins ruraux

M. le Maire expose au Conseil que suite au dossier de classement de la voirie communale lancé en 2013, il est apparu qu'au fur et à mesure des années, divers chemins ruraux situés sur la commune ne sont plus affectés à l'usage du public, par conséquent les chemins ne satisfont plus à l'intérêt général. Afin de pouvoir aliéner lesdits chemins ruraux, il propose, conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976, qu'une enquête publique préalable aux aliénations soit organisée. Le Conseil après en avoir délibéré, décide d'ouvrir une enquête publique de désaffectation de chemins ruraux et donne pouvoir à M. le Maire d'ouvrir l'enquête publique préalable à la désaffectation desdits chemins ruraux.

### Acquisition d'un immeuble sans maître

M. le Maire informe le Conseil de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la Commune de ces biens. Il expose que le propriétaire, SCI RESIDENCE DU CENTRE, parcelle section D numéro 2703, Place de la Fontaine d'une contenance de 983 m<sup>2</sup>, n'existe plus. Par convention de mandat signée le 26/07/2010 la Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie a conclu dans son rapport de mars 2011, après enquête que ladite parcelle "est aujourd'hui sans véritable propriétaire car la société promotrice a été liquidée et n'est plus en capacité de céder le terrain". Dès lors l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil. Cet immeuble peut revenir à la Commune

si cette dernière ne renonce pas à ce droit. Le Conseil après en avoir délibéré, exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil, autorise M. le Maire à acquérir les parcelles, biens sans maître, revenant de plein droit à la Commune et à prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

### Signature de conventions de mise à disposition de locaux avec la CCPC sur l'ensemble du temps périscolaire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 1/10/15 le Conseil a autorisé la signature de conventions de mise à disposition de personnel et de locaux dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires. Il est proposé, dans le cadre de l'année scolaire 2016/2017, de signer trois nouvelles conventions de mise à disposition afin d'utiliser les locaux et infrastructures intercommunales dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires :

- conventions de mise à disposition de locaux scolaires pour les activités périscolaires,
- conventions de mise à disposition de locaux scolaires pour les activités extrascolaires,
- convention de mise à disposition d'équipements sportifs (terrain de foot en herbe et terrain de foot synthétique).

Ces conventions sont conclues à titre gratuit. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer les conventions listées ci-dessus, relatives à la mise à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

### Avenant n°3 à la convention conclue entre la Commune et le Conseil départemental pour la restauration des élèves demi-pensionnaires du Louis Armand

M. le Maire expose aux membres du Conseil que la présente convention arrive à échéance et qu'il convient de la renouveler. Il est donc proposé l'avenant suivant :

«Article 11 modifié : La présente convention est reconduite pour une durée d'une année scolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Elle est reconductible par tacite reconduction à chaque rentrée scolaire sauf dénonciation par l'une des parties,



dans un délai de six mois avant son échéance, par lettre recommandée avec accusé de réception ».

Le Conseil après en avoir délibéré, accepte la proposition d'avenant n°3 à la convention de restauration avec le Conseil Départemental tel que présenté ci-dessus.

#### CCAS : désignation d'un représentant du conseil d'administration parmi les membres du Conseil municipal

M. le Maire rappelle que par courrier en date du 21/4/16 Nathalie Vesin a présenté sa démission des fonctions de conseillère municipale. Il convient donc de la remplacer dans l'ordre de la liste des candidats mentionnée ci-dessus. Cependant, Mme Dorine Perez-Raphoz et Mr Pascal Tissot ont présenté leur démission de la liste des candidats autorisés à siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS. Il convient donc de procéder à une nouvelle élection. Séverine Chaffard et Martine Roy sont candidates. A l'issue du scrutin, Séverine Chaffard est élue. Les Membres du Conseil Municipal élus au CCAS sont donc :

- Brigitte Carlioz,
- Catherine Challande,
- Françoise Levesque,
- Séverine Chaffard,

#### Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration de la cantine scolaire

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Mme Séverine Vallet de ses fonctions de conseillère municipale, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la Commune pour respecter les dispositions du Code de l'Éducation. Lionel Dunand se porte candidat. Le Conseil, après avoir pris connaissance des candidatures, désigne Lionel Dunand comme membre de droit au Conseil d'Administration de la Cantine Scolaire de Cruseilles.

#### Création d'un poste Grade de Rédacteur Territorial

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la réorganisation des services de la Commune, il convient de créer un poste spécifique axé d'une part, sur l'assistance de direction (dont secrétariat général) et, d'autre part, sur les affaires juridiques et patrimoniales. En effet, la multiplication des recours, la gestion du

patrimoine de la Commune ainsi que le suivi de veille juridique réglementaire nécessitent un suivi précis. Le Conseil après en avoir délibéré décide, à compter du 1/1/2017, de créer un poste de Rédacteur Territorial à temps complet, précise que les crédits seront prévus dans le cadre du vote du Budget Primitif 2017.

#### Projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire : demandes de subventions au titre des travaux de démolition et d'aménagements et au titre des acquisitions foncières

M. le Maire rappelle que par délibération n°2015/112 en date du 3/12/15 le Conseil a approuvé le plan de financement relatif au coût du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour un montant de 1 311 231 € HT. Or, depuis cette délibération, le montage juridique et financier de l'opération a été modifié et repensé selon les besoins des différents acteurs. Le projet est scindé en trois phases :

**Phase 1 : Acquisition du foncier par la Commune,**

**Phase 2 : Construction du bâtiment par TERACTION,**

**Phase 3 : Cession à la Commune et aménagements intérieurs**

Le Conseil après en avoir délibéré, approuve les plans de financements joints au dossier de subventions tels que présentés en séance, sollicite d'une part :

#### pour les travaux de démolition et d'aménagements :

⇒ la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Appel à projets 2017 et au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire,

⇒ Pour rappel : la participation de 10 000 euros au titre de la réserve parlementaire du Député M. Saddier déjà obtenue en 2016,

et, d'autre part,

#### pour les acquisitions foncières :

⇒ la participation financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de la politique d'harmonisation de l'action régionale en faveur des maisons pluri-professionnelles et des centres de santé pour un montant de 200 000 €,

⇒ la participation financière au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires 2017 d'un

montant de 100 000 €.

#### Projet de salle socio-culturelle : demande de subventions

M. le Maire rappelle que par délibération n°2016/09 en date du 4/2/16, le Conseil a approuvé le plan de financement relatif au coût du projet d'extension du complexe sportif des Ébeaux pour un montant de 4 569 172,18 € HT. Or l'année 2016 a marqué un tournant dans la mise en œuvre de ce projet dont l'ampleur dépassait les seuls besoins de la Commune. Face à ce constat, le Conseil a accepté par délibération n°2016/64 en date du 7/7/16 le transfert de la compétence « construction, entretien et fonctionnement de Gymnases » à la CCPC. Ce transfert est effectif depuis la parution de l'arrêté préfectoral en date du 7/10/16. M. le Maire précise que le projet initial d'extension du complexe sportif des Ébeaux comprenait la construction d'une salle socio-culturelle. Cette salle restera propriété de la Commune. L'objectif étant de doter Cruseilles d'un ouvrage propre destiné à accueillir les manifestations sociales, culturelle qui tendent à se développer sur le territoire. Le coût de la salle est estimé à 855 300 € HT, les honoraires de maîtrise d'œuvre à 102 636 € HT, soit un coût total de 957 936 € HT. Le Conseil après en avoir délibéré, approuve le plan de financement prévisionnel présenté en séance et sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Appel à projets 2017, et la participation financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement dans les communes bourgs-centres.

#### Projet de réhabilitation et de mise aux normes accessibilité PMR de la mairie : demande de subvention

M. le Maire après avoir rappelé le projet de la réhabilitation du bâtiment communal de la Mairie, propose de déposer une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 517 275 € au titre du programme de soutien de l'investissement en faveur des bourgs-centres. Le Conseil accepte de déposer cette demande de subvention et approuve le plan de financement tel que présenté en séance.

1<sup>er</sup> Conseil Municipal  
2017 : jeudi 5 janvier à  
20h, à la CCPC.

## ... Réunion publique du 27 octobre 2016 ...

Gymnase intercommunal : Photo non contractuelle



Quelques 150 personnes s'étaient déplacées ce jeudi 27 octobre pour assister à la réunion publique tenue par la Municipalité à 20h en salle annexe du gymnase.

Le quart d'heure savoyard passé, M. Maire a d'abord remercié le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, Jean-Michel Combet pour sa présence et pour l'ensemble du travail effectué en partenariat depuis 2014. La réunion s'est articulée sur les deux axes suivants : *les chantiers majeurs et les travaux réalisés et les projets à venir.*

### Le site des Ponts de la caille :

Après avoir fait quelques rappels, M. Le Maire précise que la « compétence » tourisme sera transférée automatiquement par la Loi au 1/1/2017 aux EPCI soit à la CCPC. Le Site des Ponts de la Caille étant un haut lieu touristique, il entre dans ce domaine, d'où la mise à disposition de ce « bien » à la Communauté de Communes. Ainsi, cette dernière prendra le relais pour l'entretien, la maintenance et les investissements. M. Le Maire souligne que la Commune reste propriétaire du Site des Ponts, que les sommes investies dans la rénovation du bistrot lui seront remboursées ; il ajoute que le transfert donnera un nouvel élan au site en le développant : à court terme avec l'accueil de l'Office du Tourisme au bistrot des Ponts dès la saison prochaine et en 2018 avec la réalisation du giratoire par le Conseil départemental et la CCPC.

### Le chantier du gymnase :

La Commune a initié un projet à son échelle et en fonction de sa population. Or, il s'avère que le gymnase a un rayonnement intercommunal. Le Maire précise qu'après deux années d'échanges et de débats avec la CCPC, cette dernière a accepté de prendre en charge le bâtiment et que 12 communes sur 13 se sont prononcées favorablement. Cependant, la Commune veillera au respect du calendrier du chantier avec la validation de l'avant projet définitif mi décembre, le dépôt du permis de construire fin 2016 et le démarrage du chantier en automne 2017. Le Maire annonce que Cruseilles aura en charge la réalisation d'une salle socio-culturelle et que le gymnase actuel deviendra une salle polyvalente et restera propriété de la Commune.

### La Maison de Santé, le 3<sup>ème</sup> dossier d'ampleur :

Elle sera édifée dans la dent creuse située entre la boulangerie La Bagattine et le Chocolatier (bâtiment le Mercure). Pour ce faire, la Commune fera démolir les maisons Favre et Siboldy début 2017. Celle-ci comportera 2 niveaux et accueillera une vingtaine de professionnels. M. Le Maire rappelle que les professionnels de santé sont très motivés et se sont groupés au sein d'une association : ACoSaC (*Association pour la Coordination des Soins à Cruseilles*). Il reprecise que Teractem a été choisie comme opérateur et aura donc en charge la construction et la commercialisation de cette maison. M. Le Maire informe le

public que mercredi 26 octobre, l'acte fondateur de cette construction a été signé chez Me Dujon. Il précise le planning : dépôt de permis de construire en décembre 2016 et démarrage du chantier avant fin 2017. La Commune disposera ainsi sur le territoire d'un maillage de professionnels de santé performants leur permettant d'exercer dans de bonnes conditions grâce à la mutualisation des ressources. La Commune se rendra propriétaire d'une partie de la MSP pour pouvoir louer des espaces aux professionnels non acquéreurs.

**Cette première partie terminée**, le Maire enchaîne par l'énoncé des travaux réalisés comme la route du Noiret, les allées du cimetière, les travaux de voirie dans le secteur de l'Arthaz-Beccon-La Molière-La route de l'Usine et du Malperthuys, la démolition de la maison Tison nécessaire à la réalisation du futur giratoire aux Ponts, celle de la maison du Pontet, qui permet d'ouvrir l'entrée Nord de Cruseilles.

Il avise aussi le public de l'avancement des travaux de la Mairie et explique l'organisation du bâtiment : au RDC, la salle consulaire et l'accueil du public, au 1<sup>er</sup> étage, les services administratifs et les élus et au dernier étage, les services techniques et l'urbanisme. Grâce à ces travaux ce bâtiment sera accessible aux PMR (personne à mobilité réduite) et ils permettront d'accueillir la population dans des meilleures conditions. Après cela, le Maire aborde le domaine « social » en évoquant d'une part, la construction aux Grands Champs de 71 logements dont 30 en accession à la propriété privée, 15 en accession sociale aidée et 26 en locatif social, et d'autre part celle du Centre de Loisirs Associé à l'École, en partenariat avec la CCPC. A ce jour, 3 architectes ont été retenus et devraient présenter prochainement leur projet du CLAE

**Avant de laisser la parole au public**, M. Le Maire fait part des travaux futurs et des problèmes de circulation en annonçant l'étude du 1/2 diffuseur autoroutier pour devenir un diffuseur complet sur la Commune de Copponex ; Il évoque également les études à venir relatives à l'aménagement en surface et paysager de la Route du Suet et à l'enfouissement de réseaux secs à l'Abergement.

Vers 21h15, le temps des questions/réponses arrive, et les questions du public portent plus particulièrement sur les points suivants : *la signalétique et la zone bleue, la valorisation du parking de la Poste, l'accessibilité de la salle de réunion du gymnase située à l'étage, le nettoyage et l'entretien de la route du Noiret, la sécurité sur la route du Suet et la route de l'Usine, le PLU, le volume des voitures dans Cruseilles, la circulation dans le lotissement des Grangettes, le parking du co-voiturage, les horaires de la déchetterie de Cruseilles, l'avenir de la Maison de retraite, la cantine, les jeunes.*

A l'issue de ce débat constructif, M. Le Maire confirme que les impôts n'augmenteront pas tout en contenant l'endettement au niveau actuel. La réunion publique terminée, M. Le Maire invite le public à partager le verre de l'amitié.

Maison de Santé : Photo non contractuelle





## ... Élus membres des commissions communales ...

Afin d'améliorer le fonctionnement et le travail des assemblées municipales, la Municipalité a souhaité toiletter les commissions municipales. L'article 7 du règlement intérieur est donc modifié comme suit :

« Le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des

membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut le convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Extrait de la délibération DEL2016\_092  
Conseil municipal du 13/10/2016

### Composition des commissions communales

#### Commission Travaux

Président : Daniel BOUCHET  
Membres : Bernard DESBIOLLES, Pascal TISSOT, Cédric FERRATON, Louis JACQUEMOUD, Cédric DECHOSAL.



#### Commission Affaires sociales Éducation

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Présidente : Brigitte CARLIOZ  
Membres : Michèle TRAON, Séverine CHAFFARD, Françoise LEVESQUE, Dorine PEREZ-RAPHOZ, Martine ROY, Cédric DECHOSAL.



#### Commission Urbanisme

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Président : Bernard DESBIOLLES  
Membres : Louis JACQUEMOUD, Romain BOUCHET, Cédric FERRATON, Nicole RAVIER, Alain LARRAS, Sylvie MERMILLOD.



#### Commission Communication et Animation

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Présidente : Fabienne BERTHOUD  
Membres : Catherine CHALLANDE, Emilie MIGUET, Nicole RAVIER, Didier GERMAIN, Cédric DECHOSAL.



#### Commission Finances, Ressources humaines et Organisation

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Président : Pascal TISSOT  
Membres : Yann BEDONI, Louis-Jean REVILLARD, Fabienne BERTHOUD, Aurélien HUMBERT, Marie-Louise JACQUET, Frank GIBONI, Sylvie MERMILLOD.



#### Commission Développement durable et mobilité

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Présidente : Michèle TRAON  
Membres : Louis-Jean REVILLARD, Dorine PEREZ-RAPHOZ, Lionel DUNAND, Françoise LEVESQUE, Frank GIBONI, Christian BUNZ, Cécic DECHOSAL.



#### Commission Sports et Associations

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Président : Yann BEDONI  
Membres : Lionel DUNAND, Dorine PEREZ-RAPHOZ, Romain BOUCHET, Aurélien HUMBERT, Marie-Louise JACQUET, Sylvie MERMILLOD.



#### Commission Culture et Tourisme

Président : Daniel BOUCHET  
Vice-Présidente : Catherine CHALLANDE  
Membres : Fabienne BERTHOUD, Emilie MIGUET, Séverine CHAFFARD, Didier GERMAIN, Marie-Louise JACQUET, Martine ROY, Sylvie MERMILLOD.



En 2016, le Conseil municipal a accueilli deux nouveaux élus :

Madame Martine Roy, le 31 mai et Monsieur Lionel Duand, le 3 octobre. Ces nouveaux membres du Conseil ont remplacé Madame Nathalie Vesin et Madame Séverine Vallet, démissionnaires.





## ... Services techniques ...

### Les travaux sur votre Commune

#### Les voiries

- ⇒ **La route du Noiret** : elle a été réceptionnée en présence de HBI, des entreprises et quelques riverains.
- ⇒ **Le secteur Arthaz-Beccon – La Molière – Route de l'Usine et du Malperthuis** : il reste à réaliser la partie basse de la route de l'Arthaz, cet espace sera traité en fonction du démarrage de chantier de la Sté Sogérim. Quant à l'éclairage public, il est en place depuis mi - décembre.



Route du Noiret



Bistrot des Ponts 11\_12\_16



Chemin de la Molière

#### Les bâtiments

- ⇒ **La Mairie** : Les travaux ont débuté le 5/12/2016 et le gros œuvre devrait débuter en janvier 2017. Les marchés de travaux regroupant une vingtaine de corps d'état ont été signés en novembre. Du 3 au 22 novembre 2016, l'accueil du bâtiment a été mis à disposition de la Poste, alors en travaux, afin de maintenir le service auprès de la population.
- ⇒ **Le bistrot des Ponts** : La réception de l'intérieur du bâtiment a eu lieu mercredi 30 novembre, les façadiers sont en place pour terminer les extérieurs.
- ⇒ **Le gymnase** : Création de 8 douches dans les vestiaires actuels.

#### Les décorations de Noël

- ⇒ Elles ont embelli la Commune le premier week end de décembre et se couperont courant janvier 2017. De nouvelles installations ont remplacées celles placées Avenue des Ébeaux.

### Déclarations d'urbanisme du 21 septembre au 30 novembre 2016

#### Les permis de construire

- **CETIN Belgin** – Lotissement les Villas André  
Rue de Chevoinche - Création d'une maison individuelle
- **BOULBEN Odile** – Lotissement les Villas André  
Rue de Chevoinche - Création d'une maison individuelle
- **PRIOULT Jérémy** – Lotissement les Villas André -  
Rue de Chevoinche - Création d'une maison individuelle

#### Les déclarations préalables

- **REVILLARD Marie-Thérèse** – Grand'Rue  
Réfection façade
- **PECOUT Franck** – Chemin des Moyettes – Le Noiret  
Rénovation d'une véranda
- **FRADCOURT Jérémy et copropriétaires**  
Place de l'Eglise - Réfection toiture
- **BESSON-MAGDELAIN Serge** – Chemin du Creux  
L'Abergement - Construction d'une piscine
- **REVILLARD Louis-Jean**  
Place de l'Eglise - Réfection toiture
- **LIONEL MARIE Ghislain** - Les Goths  
Construction d'une piscine.



- **LURDOS Gwénaëlle** – Route de Chosal  
Pose de panneaux solaires photovoltaïques.

- **DEFFAYET Guy** – Grand'Rue  
Changement des huisseries extérieures.

- **CHAMBAT Stéphane** – Route du Salève  
Construction d'une piscine.

- **BEDONI Michel** – Brameloup  
Création d'ouvertures

- **VIGNEAU Philippe** – Les Goths  
Modification d'une porte-fenêtre en baie vitrée

- **CLAVILIER Patrice** – Route du Noiret  
Mise en place de panneaux solaires en toiture

- **GAUD Noël** – Place du Bassin  
L'Abergement - Création d'une porte de garage



#### Le saviez-vous ?

Face à la recrudescence des recours abusifs contre les permis de construire, la loi a changé. Aujourd'hui, un recours peut être déposé uniquement si le projet nuit réellement aux conditions d'occupation du bien du requérant. Toute personne déposant un recours abusif peut être condamnée à payer des indemnités.

### Lutte contre le virus Influenza aviaire

Il est rappelé que la déclaration de détention d'oiseaux, de volailles et autres volatiles est **obligatoire** à la mairie du lieu de détention en remplissant le formulaire modèle CERFA 15472\*01 accessible en mairie ou sur le site suivant :  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15472.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15472.do)





## ... Service Enfance / Jeunesse et rencontre à l'école ...

Les « monstres » étaient présents sur Cruseilles pendant les vacances de la Toussaint 2016! Et quels monstres ?! Petits, grands, polissons, bizarres, beaucoup étaient de la partie au centre de loisirs de Cruseilles.



La première période du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre, s'est terminée avec un spectacle réalisé par les enfants de maternelle. Une fin de période en spectacle, des vacances à la hauteur du fantastique et une rentrée sous un superbe soleil !



C'est sur cette note que le périscolaire reprend !

Nous sommes satisfaits du lancement et de la variété des activités TAP à l'école publique, élémentaire et maternelle. Nous apportons au fil de l'eau des évolutions dans l'organisation et la qualité des ateliers proposés aux élèves.

Nous sommes d'ailleurs intéressés par des propositions d'ateliers que vous pourriez animer pour les enfants sur le temps des TAP de 15h15 à 16h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Un projet intergénérationnel a été lancé entre les enfants fréquentant nos services et les résidents de l'EHPAD de CRUSEILLES. Une rencontre a été organisée autour d'un loto et d'un goûter partagé à l'EHPAD.

Affaire à suivre, car nous souhaitons réitérer une nouvelle rencontre en janvier 2017.

Nous souhaitons remercier les enfants de la garderie et du centre de loisirs du mercredi, pour toutes les cartes de vœux réalisées en faveur des aînés de CRUSEILLES. Ces cartes se retrouveront dans les colis offerts par le CCAS de CRUSEILLES pour les fêtes de fin d'année.

Le centre de loisirs municipal ne fonctionne pas pour les vacances de Noël. Le bureau du service Enfance Jeunesse sera ouvert pour la première semaine de ces vacances.

Nous vous attendons nombreux pour les vacances de Pâques, qui ont lieu du 20 février au 3 mars 2017.

Arvi pa

***Pour information, nous sommes toujours à la recherche d'animateurs pour le périscolaire et le centre de loisirs.***



***N'hésitez pas à nous envoyer vos CV et lettres de motivation à notre adresse mail [animation@cruseilles.fr](mailto:animation@cruseilles.fr)***

*Kévin ROBLOT et Kévin FELLMANN,  
référénts du Service Enfance/Jeunesse*



### Quand des élus se rencontrent ...

Belle rencontre ce 18 octobre 2016 entre les élèves délégués de classe (du CP au CM2), Alexis MARCHAL (directeur de l'école primaire publique) et les élus municipaux Séverine Chaffard, Cédric Ferraton et Brigitte Carlioz.

Après un tour de table pour permettre aux uns et aux autres de se présenter, les élèves ont expliqué leur démarche et promesses de campagne pour être élus délégués.

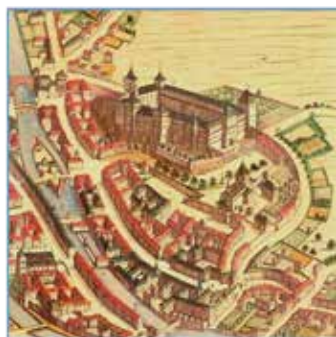
Ils ont présentés les sollicitations et les vœux recueillis au sein de leur classe respective. Une discussion s'en est suivie. Respectueux et attentifs, les élèves se sont écoutés et ont débattus. Les élus ont présenté les symboles de la République qu'ils avaient apportés : des drapeaux, le buste de la Marianne de notre commune. Les liens forts qui unissent les écoles et les mairies ont été abordés. Pour terminer cette rencontre, un échange relatif à deux projets concernant les

élèves, c'est-à-dire le nouveau gymnase et le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, a été mené entre les délégués et les conseillers municipaux.

Bravo à tous ces citoyens de demain qui déjà, très jeunes s'investissent et s'impliquent pour les autres et au nom des autres !

*Séverine Chaffard, Cédric Ferraton et Brigitte Carlioz*

Ce 18 novembre, la Commune a reçu Bernard Demotz, professeur honoraire des Universités de Lyon qui nous a emmené, à l'époque du Moyen Age en nous expliquant la manière dont les villes étaient construites, dans nos pays de Savoie. C'est alors que nous avons appris que les villes étaient concentrées et de petites tailles. Genève était la plus importante, environ 6 000 habitants, suivie de Chambéry qui en comptait 4000. Annecy et Rumilly atteignaient difficilement les 2000 âmes. Les rues étaient très exigües et l'on notait déjà des embouteillages ! mais de porcs, ou autres animaux domestiques gênant les charretiers. A cette époque, 150 cités étaient recensées en Savoie, telles Thonon, Sallanches, Montmélian, Annecy .... Le tissu urbain ne représentait que 15 % du territoire cependant, celles-ci ne manquaient pas de dynamisme ! Une multitude de corps de métiers s'activaient : tanneurs, charrons, ferronniers, chapuis (charpentiers) excoffiers (artisans qui travaillaient le cuir) lanterniers, etc... Participaient aussi à cette économie de nombreux Pèlerins en prenant le gîte et le couvert, les multiples voyages des châtelains et les nombreuses foires et fêtes



durant l'année. Les réunions publiques se réalisaient souvent sur les parvis d'église ou à l'intérieur, dans la nef. Les cimetières considérés comme lieux de rencontre, associaient vivants et morts, et l'on pouvait y débattre. L'espace était rare à l'intérieur des cités, donc le moindre emplacement était investi pour les manifestations, les rendez-vous galants etc... Le bourg était géré par deux syndics (nos maires actuels). Ils étaient rémunérés et selon l'importance de la cité, un capitaine et un secrétaire étaient recrutés pour aider à la gestion. Les habitations construites en bois et très regroupées étaient souvent la proie des flammes. L'hygiène étant inexistante, la population subissait des épidémies.

Quant à Cruseilles, elle était d'une importance raisonnable et comptait 700 habitants. Sa charrière (rue principale) mesurait 750 m. Elle s'avérait également très dynamique car elle se situait entre l'axe Genève et le Mont Cenis.

Voilà, une petite idée de la vie moyenâgeuse au sein de notre territoire.....

Catherine Challande, maire-adjointe Culture et Tourisme

**État – Civil**

Mariages

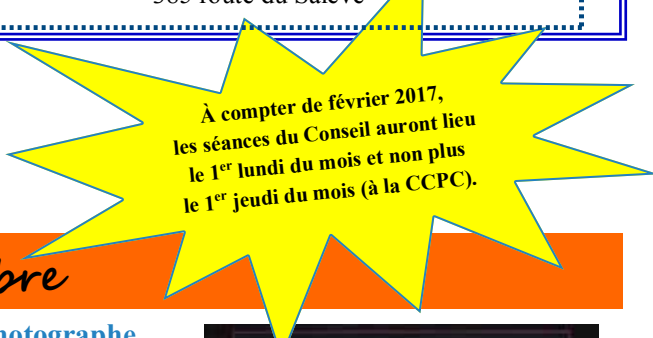
**Johan MATERNE et Cécile DAMAS**  
le 2 septembre 2016 à Cruseilles  
**Alexandre DECARROUX et Laurianne LAFORÊT**  
le 23 juillet 2016 à Cruseilles

Décès

**Norman THOM**  
le 17 novembre 2016 à 92 ans  
**Marie VERNEY née NYCOLLIN**  
le 26 octobre 2016 à 88 ans  
**Pierre BUFFARD**  
le 7 octobre 2016 à 69 ans  
**Mireille DUBOUCHET née BRUN**  
le 6 octobre 2016 à 75 ans  
**Raymond PENAGER**  
le 2 octobre 2016 à 83 ans  
**Marcelline BERTRAND née BLOCHER**  
le 21 septembre 2016 à 94 ans  
**André SERIS**  
le 20 septembre 2016 à 79 ans

Bienvenue

**Alessio BANDIERA le 19 octobre 2016**  
87 rue de Malperthuy  
**Axelle COMTE JANIN le 18 octobre 2016**  
144 Grand'rue  
**Roméo CARITTE le 17 octobre 2016**  
322 rue des Frères  
**Jade MILET le 28 septembre 2016**  
65 route du Noiret  
**Raphaël SELLES le 7 septembre 2016**  
171 route de l'Usine  
**Anthony FEBVAY le 5 septembre 2016**  
385 route du Salève



À compter de février 2017,  
les séances du Conseil auront lieu  
le 1<sup>er</sup> lundi du mois et non plus  
le 1<sup>er</sup> jeudi du mois (à la CCPC).

**Côté commerces ... depuis novembre**



**Votre nouvelle photographe**

Image System Photographie  
« The Studio », 275 Grand Rue  
(en face crédit mutuel)

**Votre nouvel horloger**

Mathieu Horckmans  
Place du Monument



Deux nouvelles enseignes sur la Commune et une qui a fermé depuis le 26 novembre : le magasin de prêt à porter « Chez les Copines », place de la mairie.



## ... Ils se sont dit OUI en 1956 ...

Voilà 60 ans qu'ils ont décidé de faire route ensemble. Aujourd'hui, ils cheminent toujours côte à côte et ils partagent avec nous cet évènement unique dans la vie. Cela mérite bien que nous rendions hommage à ces époux.

Toutes nos félicitations et tous nos meilleurs vœux de bonheur à ces « jeunes » couples.

### Marie-Jeanne et François DURET



Tous deux sont natifs de Cruseilles, plus précisément Marie-Jeanne de Féchy et François du bourg centre. Ils se sont mariés le 30 avril 1956.

Une famille très nombreuse de neveux et nièces les accompagne.

Marie Jeanne a été employée chez Fixauto (ancienne entreprise cruseillienne) avant d'être vendeuse à Genève.

Quant à François, coiffeur de métier, il a exercé son art sur les têtes annéciennes avant de s'établir à Cruseilles.



### Marie et Jean MOUCHET



Leur rencontre a eu lieu dans le Chablais et ils se sont mariés le 2 avril 1956, à Veigy-Foncenex

De leur union est né un garçon. Ils sont entourés de nombreux neveux et nièces.

Marie a été institutrice à Abondance, puis à Deyrier avant d'être mutée à l'école du bourg centre et d'être nommée directrice de cette école. Les classes de mer ont commencé à Cruseilles sous son égide, en outre.

Quant à Jean, il a été clerc de notaire à Cruseilles. Il a œuvré très longtemps comme maire-adjoint de notre commune.



### Huguette et André SALLAZ



Huguette et André se sont connus à Cruseilles et se sont mariés le 7 juillet 1956. Leur famille s'est agrandie de 2 garçons, d'une fille et de 5 petits-enfants.

Huguette a été la 1<sup>re</sup> Atsem de la CCPC (à l'époque district de Cruseilles). Elle a su charmer de nombreux enfants en tant que conteuse à la bibliothèque de notre commune.

André a conduit des camions et des cars.



### Thérèse et Paul TISSOT



Thérèse est originaire de Cruseilles et Paul est né à Menthomex en Borne ; quelques années après, Paul s'est établi dans notre commune.

Ils se sont mariés le 15 septembre 1956 et ont eu 4 garçons. 7 petits-enfants attendent avec impatience la naissance de la 8<sup>ème</sup> petite-fille.

Thérèse a été mère au foyer. Ses nombreux garçons l'occupaient bien toute la journée.

Paul a été inséminateur et a exercé sur l'ensemble du canton de Cruseilles.



*Interviews réalisées par Brigitte Carlouz, 1<sup>re</sup> adjointe au Maire, Affaires sociales et Education*

*Si vous aussi habitant Cruseilles, vous allez bientôt fêter 60 ans de vie commune et si vous souhaitez partager cette nouvelle avec les cruseilliens, alors contacter les secrétaires de l'accueil de la Mairie pour donner vos coordonnées.*

## ... Zoom sur l'accèsion sociale à la propriété ...

Favoriser l'accès à la propriété dans le cadre d'une mixité sociale réussie, c'était et, c'est toujours notre volonté.

Pour répondre à cette intention, 15 logements de type T3 et T4 seront mis en accession sociale à la propriété dans le cadre du projet immobilier au lieu-dit Les Grands Champs. La société coopérative Ideis, filiale du bailleur social Haute-Savoie Habitat, commercialise ces logements.

Bien sûr, il y a différents critères d'attribution ; entre autres : le logement doit être une résidence principale, la vente de ces logements est soumise à plafonds de ressources, ...

Nous vous conseillons de vous mettre en relation avec la société Ideis pour une étude approfondie de votre dossier : IDEIS – [www.ideis.eu](http://www.ideis.eu) – 04 50 88 95 90 – [accession@ideis.eu](mailto:accession@ideis.eu)



### DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CRUSEILLES

« LES BÂTISSSES DU COTEAU »



**T3 à partir de 176 600 €\***

- PROGRAMME ÉLIGIBLE AU PRÊT À TAUX ZÉRO
- FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS
- EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE\*
- ACHAT SÉCURISÉ

La société coopérative IDEIS commercialise un programme de 15 logements de type 3 et 4, situé rue des Prés Longs sud à CRUSEILLES, dans un quartier pavillonnaire.

Ce projet est composé de 3 petits bâtiments avec entrées indépendantes.

Réservez dès à présent votre logement au sein de cette résidence aux prestations soignées, dans un bel espace verdoyant avec vue dégagée.



#### DES LOGEMENTS PERFORMANTS ET CONFORTABLES

- Chauffage individuel gaz
- Panneaux solaires pour eau chaude sanitaire
- Carrelage
- Peintures lisses sur murs et plafonds
- Meubles vasques, miroir et bandeau lumineux
- Jardins engazonnés avec haies
- Garages fermés en sous-sol

T4 de 82 m<sup>2</sup> D320

T3 de 69 m<sup>2</sup>: 176 600 €\* garage inclus (se C29)

T4 de 82 m<sup>2</sup>: 210 900 €\* garage inclus (se C30)



\*Acquisition sous conditions d'éligibilité au dispositif PLSA. Possibilité d'acquisition au taux normal sous conditions de ressources si le revenu du foyer dépasse les plafonds réglementaires

PLSA. Détails des modalités et barèmes d'application des dispositifs disponibles auprès des conseillers Ideis. Bien destiné à la résidence principale.

### Tribune Libre

Lors du conseil municipal du 13 octobre 2016, la révision du PLU a été approuvée en toute discrétion avec 20 votes pour et 7 contre dont les 2 nôtres. En effet, malgré un ordre du jour « sensible », le public était rare, peut être tout simplement parce qu'il n'était pas informé. Effectivement, le conseil a été reporté au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois et délocalisé à la CCPC sans aucune indication sur le site internet de la mairie, le lieu était erroné sur le tableau d'affichage légal de la mairie et le Messenger a annoncé en 2 lignes le conseil sans son ordre du jour... Mauvaise communication ou omission délibérée, on peut se poser la question ! Lors de ce conseil, nous avons dénoncé le manque de transparence et d'argumentation quant à l'issue donnée à certaines demandes de particuliers suite à l'enquête publique : des terrains constructibles alloués à certains et à d'autres pas dans les mêmes secteurs... Le maire n'a pas souhaité apporter de réponses, tout comme à la réunion publique du 27 octobre 2016 d'ailleurs. Nous sommes bien loin du « véritable débat démocratique enrichi par la participation de la population » promis par la Municipalité... Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Lien pour visualiser un extrait du conseil municipal du 13/10/2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=ykkYgxgstQc>

Pour Cruseilles Autrement, Sylvie MERMILLOD et Cédric DECHOSAL



## ... Évènements ...



### « La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin »

Ce proverbe prenait toute sa signification ce samedi 5 novembre, lors du **Comice agricole** organisé par les Jeunes Agriculteurs. Eh oui, malgré le mauvais temps et de fortes averses, le **Comice** a réuni un public nombreux, place de la mairie. Cette manifestation agricole au chef-lieu a permis de renouer avec les anciennes foires agricoles qui avaient lieu sur la Commune il y a quelques années. Des mannequins à 4 pattes ont défilé sur le podium et représentaient les exploitations agricoles de Cruseilles et plus largement du territoire. Une choucroute copieuse fut servie dès midi à plus de 200 personnes. Un grand bravo à nos jeunes agriculteurs qui, on l'espère renouvelleront cette manifestation en 2017 !!



### Le Ski Club

Depuis un ½ siècle d'existence, le Ski-club garde toujours la même philosophie insufflée par le **fondateur Jean-Claude Montant** : **une bande de copains au service du Ski de loisirs accessible à tous.**

Après une forte progression dans les années 90, le club se maintient aujourd'hui autour de 350 membres, dont 10% font partie de l'encadrement comité-enseignants. Le Ski-club propose tous les dimanches des sorties de ski forfaits-transport à moins de 30 euros, comprenant pour ceux qui le souhaitent des cours gratuits les 7<sup>ier</sup> dimanches d'hiver, dispensés par 16 moniteurs fédéraux FFS. Pour les plus sportifs, l'équipe de moniteurs rando vous emmène découvrir chaque samedi la montagne dans son manteau le plus naturel. Soucieux d'offrir toujours un ski le moins chère possible, le ski-club participe activement chaque année aux Grandes Médiévales de Charly et organise dans l'automne une bourse aux skis et une soirée dansante qui cette année s'est transformée en 1<sup>ère</sup> édition du Cruseilles Beer Festival : une création originale du Ski-club Cruseilles mêlant sur une journée, un salon de la bière avec des brasseurs, des spécialités alsaciennes, des animations gratuites pour les enfants, un tremplin musical et une soirée DJ. Après le succès de cette 1<sup>ère</sup> édition, la saison s'annonce sur les meilleurs hospices, avec quelques surprises à la clé, comme le 50<sup>ème</sup> concours du ski-club, le test d'organiser quelques sorties de ski en semaine et surtout l'inauguration de son nouveau local. Voilà le ski-club est toujours en marche, pour vous offrir le meilleur du ski de loisirs, alors rejoignez-nous !



Amicalement, Le Président Didier Bonzi  
Plus d'infos : [skiclubcruseilles.org](http://skiclubcruseilles.org)

### Et toi que devient ton climat ?

En 2015, la France a accueilli et présidé la 21<sup>ème</sup> conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21). C'est dans ce contexte que Christophe Sage, professeur de Sciences Physiques au collège Louis Armand a initié puis piloté le projet **"Et toi que devient ton climat ?"**. Ce projet a permis à 50 collégiens en classe de 4<sup>ème</sup> de s'investir durant toute l'année scolaire dans une démarche de compréhension des enjeux climatiques. Encadrés par 4 de leurs professeurs, ils ont ainsi pu faire des visites (mer de glace, ONU ...), mener des investigations, analyser des données, assister à des conférences. La prise de conscience du péril pesant sur notre belle planète bleue les a naturellement amenés à réfléchir aux comportements à privilégier ou à bannir pour préserver notre planète. Clou final du projet, une sculpture a été édifée dans l'enceinte du collège. Elle représente la Terre comme supportée par un arbre dont chaque feuille est gravée d'un message destiné aux générations futures.

L'inauguration de cette œuvre baptisée **"Recueil"** a eu lieu le jeudi 10 novembre en présence de tous les protagonistes : élèves, enseignants, principal du collège ainsi que des élus de la commune, de la CCPC et du département qui ont été fervents partenaires du projet.



### Cérémonie du 11 novembre 2016

A la sortie de l'église, c'est sous une tempête de neige que le cortège s'est rendu au monument aux morts où le Maire a procédé au dépôt de gerbe avec Jean Gilbert et Albert Bunaz. Les enfants se sont ensuite relayés pour déposer des roses puis toute l'assistance a été invitée à se retrouver au restaurant scolaire pour poursuivre la commémoration à l'abri des intempéries. Ce changement de lieu inopiné n'a en rien altéré la solennité de



cette cérémonie, ponctuée notamment par la lecture d'un texte par un écolier et par l'hymne « la Marseillaise » entonnée par les enfants des écoles privée et publique.



## ... A vos agendas ! ...

### Janvier

#### Vendredi 6

Cérémonie des vœux du maire et accueil des nouveaux habitants, à 19h, au restaurant scolaire des Ébeaux, organisée par la Mairie

#### Samedi 7

Portes ouvertes du Cruseilles Tennis de Table, en journée au gymnase, organisées par le CTT,

#### Samedi 21 et dimanche 22

Stage de théâtre animé par Caroline, ouvert à tous "l'émotion sans les mots", au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace théâtre,

#### Dimanche 22

Repas choucroute, à midi, au gymnase, organisé par l'OGEC,

#### Samedi 28

- Permanence d'informations, de 10h à 12h, aux préfabriqués, organisée par le SEL,

- Pièce "Les trois femmes" jouée à 20h30, pour la dernière fois, au théâtre de Cruseilles, organisée par Espace Théâtre,

#### Dimanche 29

Pièce en tournée, "Une fleur sur les ruines", à 17h30, au théâtre de Cruseilles, organisée par Espace Théâtre,

### Février

#### Samedi 4

Coupe de karaté, l'après-midi au gymnase, organisée par le Club de Karaté,

#### Vendredi 10

Conférence « Quand la Savoie dominait l'Angleterre au 13<sup>ème</sup> siècle », de C. Regat, à 19h30, à l'auditorium du Collège, organisée par la Mairie,

#### Samedi 11

- Concert, en soirée au gymnase, organisé par Musique et Découverte,

- Visite au Palais Lumière à Évian (exposition Raoul Dufy à 15h), rendez-vous sur le parking de la Poste, organisée par Cruseilles en marche,

#### Dimanche 12

Pièce "Six filles couleur rose" jouée par "Les Raymonde" de Dousard, à 17h30, au théâtre de Cruseilles, organisée par Espace Théâtre,

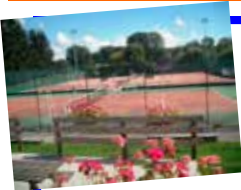
#### Samedi 18 et dimanche 19

Tournoi, au gymnase, organisé par le Football Club,

#### Samedi 25

Permanence d'informations, de 10h à 12h, aux préfabriqués, organisée par le SEL,

## ... 80 Bougies pour le Tennis Club de Cruseilles ...



Le Tennis Club de Cruseilles est né le 7 avril 1933, son siège social se situait à l'époque à l'Hôtel Charles Albert, au Pont de la Caille, où les courts existaient alors. En 1973, la Commune met à disposition du Tennis, les premiers terrains

aux Dronières et en 1976, le 1<sup>er</sup> tournoi est organisé.

Depuis 2013, Nicolas Rioland assure la présidence de cette association. Actuellement, le club compte 260 licenciés dont 104 jeunes et organise diverses manifestations durant l'année : stages durant les vacances scolaires, compétitions départementales, un tournoi open officiel qui regroupe plus de 200 participants, un tour-

noi jeunes qui réunit 150 joueurs etc. A noter qu'une classe sport-tennis étude existe au collège depuis 3 ans, que l'association participe, depuis la rentrée scolaire de septembre, aux Temps d'Activités Périscolaires et qu'elle compte un salarié à temps plein.

*Le Tennis Club fêtera ses 80 ans samedi 4 mars 2017 au gymnase et proposera une carte repas.*

*Animations musicale avec le groupe LABAS, et cabaret avec l'association SaOsa.*



**Alors, dès 2017, réserver votre soirée !**

*Réservations : tc.cruseilles@gmail.com*



### Vous voulez apprendre le français ou seulement vous perfectionner

Nous sommes 4 bénévoles, Danielle Roset et Marie- Germaine Bouchet le mardi de 9h à 10h15, Andrée Raverdy et moi-même Rosie Germain le vendredi de 13h45 à 15h.

Nous sommes prêtes à vous aider dans votre démarche, nous vous proposons, avec une méthode spécifique de Français langue étrangère, des discussions pour vous exprimer, du vocabulaire, de la grammaire, de la conjugaison ..... en fonction de votre niveau et de vos attentes.



Les cours sont gratuits, ils ont lieu dans le dernier « préfa » ( à l'arrière du collège), 140 rue des Prés Longs à Cruseilles.

*Rosie Germain*

*Pour plus d'infos vous pouvez me contacter au 04 50 44 14 42,*

*ou contacter la Mairie au 04 50 32 10 33*